

Profil pour la garde des poupons

**Un complément aux
Normes professionnelles des éducatrices
et éducateurs à l'enfance**



**Conseil sectoriel des
ressources humaines
des services de
garde à l'enfance**

Profil pour la garde des poupons — Un complément aux Normes professionnelles des éducatrices et éducateurs à l'enfance

Disponible aussi en anglais sous le titre : Infant Care Profile — An Addendum to the Occupational Standards for Early Childhood Educators

Publié en 2013 par le Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance
Ottawa, Ontario, Canada
www.ccsc-cssge.ca

Consultants : Grifone Consulting
Traduction : Sylvie Payeur
Graphisme : Kim Nelson Design
Mise en page originale : Hangar 13 Art & Design

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire cette publication en tout ou en partie sans l'autorisation écrite du Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance.

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada
par l'entremise du Programme des conseils sectoriels.

The logo for the Government of Canada, featuring the word "Canada" in a serif font with a small Canadian flag above the letter "a".

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL POUR LA GARDE DES POUpons

INTRODUCTION	1
SPHÈRE D'ACTIVITÉ A : DÉVELOPPEMENT ET APPRENTISSAGE DE L'ENFANT, ET SOINS AUX ENFANTS	3
Tâche A.1 : Favoriser le développement des poupons et orienter leur comportement	3
A.1.2 : Favoriser le développement cognitif des poupons	4
A.1.3 : Favoriser le développement du langage des poupons	6
A.1.4 : Favoriser le développement social des poupons	8
A.1.6 : Favoriser le développement affectif des poupons	10
A.1.7 : Favoriser le développement créatif des poupons	12
A.1.8 : Favoriser le développement physique des poupons	14
A.1.9 : Identifier les retards potentiels de développement	16
Tâche A.2 : Élaborer, mettre en œuvre et évaluer la planification	17
A.2.3 : Élaborer une planification pour les poupons	18
A.2.10 : Mettre en œuvre la planification pour les poupons	20
A.2.11 : Évaluer la planification pour les poupons	23
Tâche A.3 : Favoriser le développement global de tous les poupons	25
A.3.1 : Établir des relations constructives avec les poupons	26
Tâche A.4 : Répondre aux besoins en matière de santé, de bien-être et de sécurité	29
A.4.3 : Mettre en œuvre les mesures préventives pour la santé et la sécurité	30
A.4.11 : Promouvoir de saines habitudes de vie pour les poupons	32
Tâche A.5 : Comblers les besoins nutritionnels des poupons	33
A.5.1 : Planifier et offrir aux poupons des repas et des collations qui sont nutritifs	34
A.5.2 : Préparer et offrir les aliments aux poupons	36
A.5.3 : Promouvoir une saine alimentation pour les poupons	38
SPHÈRE D'ACTIVITÉ B : ÉQUIPEMENT ET INSTALLATIONS	41
Tâche B.2 : Utiliser et entretenir les installations	41
B.2.3 : Contrôler la propreté et l'hygiène de toutes les zones utilisées par les poupons	42
SPHÈRE D'ACTIVITÉ E : DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL	45
Tâche E.4 : Militer en faveur de la profession	45
E.4.2 : Promouvoir la profession	46
REMERCIEMENTS	47

INTRODUCTION

Pourquoi avoir élaboré des profils professionnels pour la garde des poupons et les services de garde scolaires?

Deux compléments ont été préparés pour accompagner les *Normes professionnelles des éducatrices et éducateurs à l'enfance* : le *Profil pour la garde des poupons* et le *Profil pour les services de garde scolaires*. Bien que les connaissances de base nécessaires aux éducatrices à l'enfance demeurent les mêmes, ces compléments reconnaissent que les éducatrices ont besoin de connaissances et de compétences particulières pour travailler avec ces groupes d'âge. Ces deux compléments visent à accompagner et améliorer le document de base qui présente les normes professionnelles des éducatrices, non à remplacer ce document.

À propos du Profil pour la garde des poupons

On reconnaît de plus en plus l'importance de l'apprentissage durant la petite enfance, ce qui change le modèle de la garde des poupons. Il est essentiel de créer des liens avec les poupons et de leur fournir un environnement d'apprentissage sécuritaire et stimulant, ce qui nécessite des compétences spéciales de la part des éducatrices — par exemple, un excellent sens de l'observation, et la capacité d'utiliser diverses techniques de communication et de fournir une aide physique pour stimuler le développement des poupons sur les plans cognitif, langagier, social, affectif et physique.

Le *Profil pour la garde des poupons* est conçu pour les éducatrices à l'enfance qui travaillent principalement avec des enfants de 0 à 18 ou 24 mois. Le profil reprend seulement certaines sous-tâches des normes professionnelles des éducatrices — en les améliorant grâce à la description d'autres connaissances, compétences et habiletés requises pour la garde des poupons — ainsi que de nouvelles sous-tâches propres à la garde des poupons. Encore une fois, soulignons que les profils accompagnent et améliorent les normes professionnelles des éducatrices, et ne les remplacent pas. Ce qui signifie que toutes les normes des éducatrices qui ne se retrouvent pas dans le profil décrivent toujours les connaissances, compétences et habiletés nécessaires aux éducatrices qui s'occupent des poupons.

Les sous-tâches du profil contiennent également une évaluation relative à l'information contextuelle. Cette évaluation décrit le degré d'importance et la fréquence des tâches, ainsi que le temps nécessaire pour qu'une nouvelle éducatrice travaillant avec les poupons soit capable de s'exécuter avec compétence. Les enseignants utilisent cette information pour la conception des programmes de formation. Les évaluations ont été faites et validées par des éducatrices fournissant des soins aux poupons. Voici les échelles d'évaluation utilisées :

Degré d'importance :

Important : faible risque pour l'organisation si la tâche n'est pas exécutée correctement (p. ex., risque minime pour le bien-être des enfants, légère perturbation des activités du service de garde).

Très important : risque modéré pour l'organisation si la tâche n'est pas exécutée correctement (p. ex., un certain risque pour le bien-être des enfants, ce qui pourrait entraîner des amendes).

Extrêmement important : risque élevé pour l'organisation si la tâche n'est pas exécutée correctement (p. ex., risque pour le bien-être des enfants, les parents pourraient retirer leurs enfants du service de garde).

Crucial : risque grave pour l'organisation si la tâche n'est pas exécutée correctement (p. ex., la vie des enfants est menacée, on pourrait révoquer le permis du service de garde, l'organisation serait tenue responsable, la gestionnaire pourrait perdre son emploi).

Fréquence :

Constamment : souvent, plusieurs fois par jour.

Régulièrement : selon ce qui est planifié de façon formelle ou informelle, une fois par jour, une fois par semaine.

Occasionnellement : plusieurs fois par semaine.

Au besoin : lorsque requis.

Rarement : peu souvent, une fois tous les deux mois, une fois l'an.

Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : nombre de mois ou d'années

À propos du tableau des tâches

On peut voir d'un coup d'œil, dans le tableau des tâches, les sous-tâches qui ont été améliorées ou qui ont été ajoutées aux normes professionnelles des éducatrices. Sous chaque sous-tâche se trouve une case; certaines cases contiennent l'abréviation « SGS » (services de garde scolaires) ou « GP » (garde des poupons). Lorsque l'abréviation « SGS » ou « GP » paraît sous une sous-tâche, cela signifie que cette sous-tâche a été améliorée et qu'elle est incluse dans le *Profil pour les services de garde scolaires* ou le *Profil pour la garde des poupons*. Une sous-tâche peut avoir été améliorée pour les deux groupes d'âge, et en ce cas la case sous cette sous-tâche portera à la fois les abréviations « SGS » et « GP ». L'indication « SGS seulement » ou « GP seulement » indique une nouvelle sous-tâche qui s'applique seulement aux éducatrices qui travaillent avec ce groupe d'âge.

Chaque profil contient uniquement les sous-tâches qui ont été améliorées et pour lesquelles on a, au besoin, changé les énoncés de contexte. Les sous-tâches marquées « GP » ou « SGS » présentent le contenu des normes professionnelles des éducatrices, mais modifié pour intégrer les connaissances, compétences et habiletés spécifiques au travail avec les poupons ou dans les services de garde scolaires.

Au sujet du Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance (CSRHSGE)

Le Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance (CSRHSGE) a mené ses activités de 2003 à 2013. Seul organisme pancanadien consacré à faire progresser les enjeux RH du secteur des SÉGE au Canada, le CSRHSGE a réuni ses partenaires provinciaux et d'autres représentants du secteur afin d'aider à constituer une main-d'œuvre sûre d'elle-même, bien informée, compétente et respectée, reconnue pour sa contribution à l'éducation et à la garde des enfants. Le CSRHSGE poursuivait plusieurs objectifs :

- Acquérir et partager des connaissances afin de faire progresser les enjeux RH et les enjeux liés au marché du travail

- Créer des outils pour promouvoir de bonnes pratiques de gestion RH
- Favoriser le développement d'une main-d'œuvre qualifiée
- Assurer le leadership et la coordination en ce qui a trait aux enjeux RH
- Mobiliser les intervenants du secteur en vue d'adopter une approche exhaustive, coordonnée et adaptée

Bien que le CSRHSGE ait été dissous en 2013 en raison des changements apportés au Programme des conseils sectoriels de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (notamment l'élimination du financement de l'infrastructure de tous les conseils sectoriels), l'organisme a beaucoup fait pour le secteur au cours de ses dix ans d'existence. Le CSRHSGE a mis en place des processus de collaboration, mené des recherches majeures et créé des outils tels que les *Normes professionnelles des éducatrices et éducateurs à l'enfance*, les *Normes professionnelles des gestionnaires de services de garde à l'enfance*, et les *Profils pour les services de garde scolaires et la garde des poupons* — le CSRHSGE laisse un impressionnant legs de ressources qui pourront être utilisées pendant des années à venir. Visitez www.ccscc-cssge.ca pour accéder aux nombreux outils et ressources qui ont été créés au fil des années.

Tâche A.1

Favoriser le développement des poupons et orienter leur comportement

Énoncé de contexte :

Les éducatrices à l'enfance donnent des soins aux poupons, leur permettant de vivre quotidiennement des expériences qui soutiennent et favorisent leur développement sur les plans social, affectif, cognitif, langagier, physique et créatif, ainsi que leur comportement. Elles savent l'importance de l'apprentissage précoce et intègrent l'apprentissage à toutes les routines quotidiennes visant à donner des soins aux poupons.

Les sous-tâches suivantes de la tâche A.1 ont été améliorées pour la garde des poupons et sont détaillées aux pages 4 à 16 :

A.1.2 : Favoriser le développement cognitif des poupons

A.1.3 : Favoriser le développement du langage des poupons

A.1.4 : Favoriser le développement social des poupons

A.1.6 : Favoriser le développement affectif des poupons

A.1.7 : Favoriser le développement créatif des poupons

A.1.8 : Favoriser le développement physique des poupons

A.1.9 : Identifier les retards potentiels de développement

Sous-tâche A.1.2

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT COGNITIF DES POUPONS

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) le développement cognitif associé à l'âge des poupons; 2) les relations entre les différents domaines de développement des poupons, les différents types d'intelligence; 3) la recherche concernant le développement du cerveau et les théories relatives au développement cognitif des poupons; 4) les normes du programme ainsi que les normes de qualité concernant les techniques d'observation et le développement cognitif; 5) les façons de communiquer efficacement pour obtenir des renseignements au sujet du poupon; 6) les ressources du milieu (p. ex., collègues, matériel, stagiaires). 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) évaluer et interpréter le stade de développement des poupons; b) observer le jeu et les interactions des poupons; c) interpréter les observations; d) mettre en œuvre des stratégies appropriées au développement afin de promouvoir le développement cognitif, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • positionner les poupons immobiles de façon à ce qu'ils interagissent avec les objets de leur environnement; • fournir aux poupons des objets de différentes formes, textures et grosseurs, pour favoriser l'exploration; • fournir aux poupons des objets qui leur permettent de découvrir des relations de cause à effet et des relations spatiales (p. ex., objets qui s'emboîtent); • donner aux poupons la liberté d'explorer de façon sécuritaire l'environnement intérieur et extérieur; • aider les poupons à reconnaître les causes et les effets (p. ex., pousser un bouton pour faire jaillir un personnage d'une boîte à surprise); • encourager la répétition et la pratique relevant de l'initiative des poupons; • exposer les poupons à des éléments nouveaux et à des éléments prévisibles dans leur environnement;

	<ul style="list-style-type: none"> • donner aux poupons des occasions de résoudre des problèmes (p. ex., trouver leur jouet préféré) et d'interagir avec d'autres poupons (p. ex., s'asseoir à une même table pour des activités); • observer les poupons et attendre qu'ils résolvent leurs propres problèmes avant de venir à leur aide ou de leur offrir des solutions (p. ex., pour changer de position lorsqu'ils ne sont pas confortables); • donner aux poupons le temps de comprendre leurs expériences; <p>e) intégrer des routines lorsqu'on donne des soins aux poupons (p. ex., alimentation, changement de couche, sieste), afin d'enrichir leurs expériences d'apprentissage et de soutenir leur développement cognitif, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • jouer au coucou lorsqu'on les habille pour aller à l'extérieur; • chanter des chansons ou réciter des comptines lorsqu'on change les couches; • prendre un ton de voix positif lorsqu'on parle au poupon; <p>f) recueillir des renseignements au sujet du développement cognitif du poupon auprès des membres de l'équipe, de la famille du poupon et d'autres personnes concernées.</p>
<p>Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Degré d'importance : <i>très important</i> • Fréquence : <i>constamment</i> • Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : <i>1 semaine</i> 	

Sous-tâche A.1.3

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE DES POUPONS

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) le développement langagier des apprenants d'une langue seconde; 2) les théories sur le développement de l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> • les principes de l'apprentissage des poupons (p. ex., utilisation du jeu, routines lorsqu'on dispense des soins, interactions et communication, développement des relations); • les principes de la planification (p. ex., soins de base, petits groupes, continuité, soins personnalisés, continuité culturelle, inclusion); 3) la recherche sur le développement du cerveau et les théories relatives au développement du langage et de la communication des poupons; 4) les étapes du développement des poupons; 5) les stratégies pour le développement du langage (p. ex., imitation, répétition, ton de voix approprié, langage gestuel du poupon, langage chantant, nommer les choses et les personnes); 6) les relations entre les différents domaines du développement des poupons, les différents types d'intelligence; 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) observer et interpréter le développement du langage et de la communication pendant le jeu et les interactions; b) communiquer avec les poupons (p. ex., techniques non verbales, langage gestuel, langues parlées à la maison, imitation, chant, ton de voix approprié, utilisation d'un vocabulaire simple et correct, courtes phrases, expressions faciales et langage corporel appropriés qui sont en accord avec la communication verbale); c) déterminer quelles langues sont parlées à la maison et cerner les attentes des parents; d) mettre en œuvre une stratégie afin de renforcer la langue parlée à la maison, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • pour donner les soins au poupon, recourir à une éducatrice qui connaît la langue parlée à la maison; • s'adresser aux parents pour apprendre des mots et les utiliser lors des interactions avec le poupon; • recourir à une bénévole qui connaît la langue parlée à la maison, et qui pourra lire, chanter et interagir avec le poupon; e) déterminer les aptitudes en matière de langage et de communication, selon l'âge et le stade de développement; f) déceler les facteurs qui ont des répercussions sur les aptitudes langagières (p. ex., environnementaux, intellectuels, culturels, physiologiques); g) cerner les croyances et les pratiques qui ont une influence sur l'utilisation et le développement du langage et de la communication; h) mettre en œuvre des stratégies visant à stimuler le développement du langage grâce aux interactions avec les poupons, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • décrire avec des mots le langage corporel et les expressions faciales du poupon;

<p>7) les ressources du milieu (p. ex., collègues, matériel, stagiaires);</p> <p>8) les normes du programme ainsi que les normes de qualité concernant les techniques d'observation, le développement du langage et de la communication;</p> <p>9) les théories et approches relatives à la diversité culturelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • nommer et décrire les objets auxquels s'intéresse le poupon (langage en parallèle); • utiliser des mots amusants; • mettre l'accent sur les mots clés; • combiner gestes et mots; • parler lentement en faisant des pauses entre les mots; • réagir aux tentatives de communication du poupon; • demander au poupon de nommer ou de montrer du doigt des personnes et des objets qu'il connaît; • agir en tant qu'interprète entre les poupons; • vérifier si l'on a compris correctement le message du poupon (en recourant à l'imitation, aux reformulations, aux répétitions et à des questions); <p>i) intégrer des routines lorsqu'on donne des soins aux poupons (p. ex., alimentation, changement de couche, sieste), afin d'enrichir leurs expériences d'apprentissage et de soutenir leur développement en matière de langage et de communication, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • chanter ou réciter des comptines qui invitent au toucher lorsqu'on change les couches; • nommer les parties du corps et décrire la routine (se parler à soi-même) tout en changeant la couche et en habillant le poupon; • chanter des chansons douces et tenir le poupon dans ses bras au moment de la sieste; <p>j) créer un environnement propice à l'alphabétisation, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • offrir des livres durables qui stimulent les sens, reflètent d'autres cultures, affichent des couleurs vives, et qui sont facilement accessibles; • mettre au niveau des yeux du poupon de grandes photos des familles des poupons et de la communauté; <p>k) réduire le bruit de fond pour faciliter la communication.</p>
<p>Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Degré d'importance : <i>très important</i> • Fréquence : <i>constamment</i> • Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : <i>1 semaine</i> 	

Sous-tâche A.1.4

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES POUONS

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les théories sur le développement de l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> • les principes de l'apprentissage des poupons (p. ex., utilisation du jeu, routines lorsqu'on dispense des soins, interactions et communication, développement des relations); • les principes de la planification (p. ex., soins de base, petits groupes, continuité, soins personnalisés, continuité culturelle, inclusion); 2) les théories sur le développement social de l'enfant, selon l'âge et le stade de développement; 3) les étapes du développement des poupons; 4) les relations entre les différents domaines du développement des poupons, les différents types d'intelligence; 5) la recherche sur le développement du cerveau et les théories relatives au développement social des poupons; 6) les théories relatives à l'attachement; 7) les signes de l'anxiété de séparation et de la peur des étrangers; 8) les normes du programme ainsi que les normes de qualité concernant les techniques d'observation et le développement social; 9) la famille du poupon et le réseau d'entraide élargi; 10) les ressources du milieu (p. ex., collègues, matériel, stagiaires). 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) observer : <ul style="list-style-type: none"> • les interactions du poupon avec ses pairs et avec les adultes; • le poupon à son arrivée et à son départ; • la phase du jeu social traversée par le poupon; • les interactions du poupon avec son environnement; • le langage corporel, les gestes et les expressions faciales du poupon; • la capacité du poupon à s'intégrer à un groupe de pairs; • la façon dont le poupon gère le stress et les conflits; • la façon dont le poupon gère les transitions entre les différentes activités au programme; b) cerner les facteurs qui peuvent avoir des effets sur le comportement social du poupon (p. ex., transitions); c) rassurer physiquement les poupons qui éprouvent l'anxiété de séparation ou la peur des étrangers (p. ex., tenir le poupon pendant qu'on le rassure verbalement, utiliser un objet réconfortant); d) consacrer du temps à bâtir des relations sécuritaires et saines entre les poupons, les parents et les éducatrices : <ul style="list-style-type: none"> • veiller à ce que l'environnement favorise la communication et les liens entre l'éducatrice et le poupon; • pour communiquer, utiliser le langage en parallèle ou se parler à soi-même;

- lire les signaux qu'envoie le poupon et y répondre;
 - inclure dans les interactions des gestes tels que serrer le poupon dans ses bras et le toucher;
 - passer du temps avec les poupons pour établir un contact visuel;
 - permettre au poupon de prendre des initiatives;
 - donner l'exemple en faisant preuve d'attention et de respect pour les autres dans ses interactions et ses comportements;
- e) aider les poupons à développer leurs capacités pour la résolution de problèmes et de conflits;
- f) aider le poupon à s'intégrer;
- g) intégrer des routines lorsqu'on donne des soins aux poupons (p. ex., alimentation, changement de couche, sieste), afin d'enrichir leurs expériences d'apprentissage et de soutenir leur développement social, par exemple :
- encourager les poupons à aider d'autres poupons durant les routines visant à leur donner des soins;
 - encourager les poupons plus âgés à s'entraider durant les collations et les repas.

Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :

- Degré d'importance : *très important*
- Fréquence : *constamment*
- Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : *1 semaine*

Sous-tâche A.1.6

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT AFFECTIF DES POUPONS

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les théories sur le développement de l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> • les principes de l'apprentissage des poupons (p. ex., utilisation du jeu, routines lorsqu'on dispense des soins, interactions et communication, développement des relations); • les principes de la planification (p. ex., soins de base, petits groupes, continuité, soins personnalisés, continuité culturelle, inclusion); 2) les théories sur les différents tempéraments des enfants; 3) la recherche sur le développement du cerveau et les théories relatives au développement affectif des poupons; 4) les théories relatives à l'attachement; 5) les étapes du développement (p. ex., les phases du jeu); 6) les relations entre les différents domaines du développement des poupons, les différents types d'intelligence; 7) les théories sur le développement de la capacité d'autodiscipline ou d'autorégulation; 8) les normes du programme ainsi que les normes de qualité concernant les techniques d'observation et le développement affectif; 9) les processus et théories en matière de planification; 10) les ressources du milieu (p. ex., collègues, matériel, stagiaires). 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) observer : <ul style="list-style-type: none"> • les interactions du poupon à son arrivée et à son départ; • les interactions du poupon avec les membres de sa famille; • la phase du jeu social traversée par le poupon; • les réactions du poupon à des situations et à des personnes qui ne lui sont pas familières; • la façon pour le poupon d'être réconforté (p. ex., signaux, objets réconfortants); b) évaluer et interpréter : <ul style="list-style-type: none"> • les différents signaux affectifs; • la façon dont le poupon établit des relations avec les autres; • l'estime de soi et l'autonomie du poupon, l'identité du poupon et la connaissance qu'il a de lui-même; • le niveau de confort ou de sécurité du poupon; • les stratégies du poupon pour résoudre les problèmes; • la façon dont le poupon gère le stress et les conflits; • l'effet des périodes de transition sur le poupon; • la façon dont le poupon joue dans son environnement; • si le poupon fait preuve envers les autres d'une empathie appropriée à son stade de développement; • la capacité d'autodiscipline (ou d'autorégulation) du poupon; c) mettre en œuvre des stratégies pour soutenir le développement affectif, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • aider le poupon à réguler ses émotions;

	<ul style="list-style-type: none"> • interpréter les signaux affectifs pour décrire et nommer les sentiments; • fournir du matériel qui favorise l'expression des sentiments et des émotions (p. ex., photos d'expressions faciales démontrant des émotions, miroirs); <p>d) accepter les sentiments et les besoins du poupon;</p> <p>e) répondre de façon appropriée aux poupons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • répondre en temps opportun aux demandes d'aide, qu'elles soient directes ou indirectes (p. ex., pleurs, isolement, inactivité); • aider le poupon à trouver des solutions lorsqu'il éprouve des sentiments et des besoins; • utiliser l'imitation pour verbaliser les sentiments du poupon; • aider le poupon à se ressaisir lorsqu'il est submergé par de fortes émotions (p. ex., peur, colère); • parler de manière empathique; • utiliser le langage corporel pour montrer l'ouverture et la disponibilité (p. ex., bras ouverts, positionnement au niveau du poupon); <p>f) intégrer des routines lorsqu'on donne des soins aux poupons (p. ex., alimentation, changement de couche, sieste), afin d'enrichir leurs expériences d'apprentissage et de soutenir leur développement affectif, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • favoriser l'autonomie du poupon en l'encourageant à participer aux routines dans la mesure où il en est capable (p. ex., se nourrir lui-même, tenir sa propre bouteille, enlever ou mettre ses souliers ou ses bottes, jeter les déchets à la poubelle, ranger les jouets lorsqu'on fait le ménage); • rassurer les poupons qui montrent des signes d'insécurité au moment de la sieste (p. ex., chanter, bercer ou caresser le poupon, le rassurer verbalement).
--	--

Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :

- Degré d'importance : *très important*
- Fréquence : *constamment*
- Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : *1 jour*

Sous-tâche A.1.7

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT CRÉATIF DES POUpons

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les ressources du milieu (p. ex., collègues, matériel, stagiaires); 2) les principes de l'apprentissage actif (p. ex., les expériences clés); 3) les relations entre les différents domaines du développement des poupons, les différents types d'intelligence; 4) la recherche sur le développement du cerveau et les théories relatives au développement créatif des poupons; 5) diverses stratégies d'enseignement; 6) les normes du programme ainsi que les normes de qualité concernant les techniques d'observation et le développement créatif. 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) faire participer les poupons à la planification et à la mise en œuvre des activités; b) aménager l'environnement intérieur et extérieur ainsi que les activités de façon à favoriser l'apprentissage créatif; c) offrir des activités ouvertes avec une variété de matériel stimulant et approprié au développement (p. ex., ramper à travers un tunnel qui, renversé, devient un bateau pour voyager); d) aider le poupon à développer ses capacités pour la résolution de problèmes; e) aménager les lieux de façon à favoriser le développement créatif; f) offrir des activités qui permettent aux poupons de laisser libre cours à leur créativité, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • activités artistiques et sensorielles (p. ex., peinture avec les doigts); • musique (p. ex., sons rythmiques, danse); • contact avec la nature durant les activités extérieures (p. ex., ramasser les feuilles, observer les insectes et les oiseaux, jouer dans la boue et les flaques d'eau); g) donner l'exemple de la créativité, de la spontanéité et de la souplesse; h) voir le matériel et les problèmes selon le point de vue du poupon afin de trouver des approches créatives;

- | | |
|--|--|
| | <p>i) intégrer des routines lorsqu'on donne des soins aux poupons (p. ex., alimentation, changement de couche, sieste), afin d'enrichir leurs expériences d'apprentissage et de soutenir leur développement créatif, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire des bulles lors du lavage des mains; • décrire des choses (p. ex., parties du corps, mobiles) durant le changement des couches; • chanter doucement pour calmer les poupons au moment de la sieste; • décrire des aliments et des groupes alimentaires durant les repas. |
|--|--|

Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :

- Degré d'importance : *très important*
- Fréquence : *constamment*
- Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : *1 semaine*

Sous-tâche A.1.8

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE DES POUPONS

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les théories sur le développement de l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> • les principes de l'apprentissage des poupons (p. ex., utilisation du jeu, routines lorsqu'on dispense des soins, interactions et communication, développement des relations); • les principes de la planification (p. ex., soins de base, petits groupes, continuité, soins personnalisés, continuité culturelle, inclusion); 2) les relations entre les différents domaines du développement des poupons, les différents types d'intelligence; 3) les étapes du développement; 4) la vaste gamme de capacités de développement des poupons; 5) la recherche sur le développement du cerveau et les théories relatives au développement physique des poupons; 6) les problèmes médicaux (p. ex., naissance prématurée) qui peuvent influencer le développement physique; 7) les normes du programme ainsi que les normes de qualité concernant les techniques d'observation et le développement physique; 8) les ressources du milieu (p. ex., collègues, matériel, stagiaires). 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) recueillir des renseignements pertinents au sujet de l'histoire médicale du poupon; b) observer et interpréter : <ul style="list-style-type: none"> • les habiletés du poupon sur le plan de la motricité globale; • les habiletés du poupon sur le plan de la motricité fine; • la façon dont le poupon interagit avec ses pairs; c) détecter si le poupon a des difficultés ou des handicaps sur le plan physique; d) fournir au poupon un environnement intérieur et extérieur qui soit sécuritaire, afin qu'il puisse explorer l'espace grâce à ses mouvements; e) encourager les poupons à faire des mouvements par eux-mêmes (p. ex., fournir aux poupons des miroirs pour qu'ils puissent voir leurs mouvements); f) être disponibles tandis que les poupons bougent et explorent; g) fournir du matériel approprié au développement (p. ex., anneaux de dentition, barres de ballet, jouets à pousser); h) offrir diverses activités physiques (p. ex., à plat ventre, ramper, grimper, se balancer); i) intégrer des routines lorsqu'on donne des soins aux poupons (p. ex., alimentation, changement de couche, sieste), afin d'enrichir leurs expériences d'apprentissage et de soutenir leur développement physique, par exemple :

- demander au poupon de tenir dans ses mains la couche propre ou de lever ses fesses durant le changement de couche;
 - encourager le poupon à se nourrir et à s'habiller lui-même;
 - habiller les plus jeunes poupons en utilisant leurs gestes naturels;
- j) donner aux poupons des occasions de se débrouiller afin de favoriser leur développement moteur et leur autonomie (p. ex., aller chercher leurs souliers, s'alimenter eux-mêmes, se laver la figure);
- k) fournir un espace tranquille et protégé aux poupons immobiles qui ne participent pas aux activités physiques.

Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :

- Degré d'importance : *très important*
- Fréquence : *constamment*
- Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : *1 semaine*

Sous-tâche A.1.9

IDENTIFIER LES RETARDS POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les techniques d'observation et de documentation; 2) le développement typique sur les plans socio-émotionnel, cognitif, perceptuel, moteur, du langage et de la communication, ainsi que les variations normales; 3) les indicateurs des problèmes de la vue et de l'ouïe; 4) les indicateurs d'un développement atypique. 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) identifier les retards potentiels de développement et les problèmes de la vue et de l'ouïe chez les poupons : <ul style="list-style-type: none"> • utiliser des listes de vérification du développement afin de découvrir les retards; • reconnaître que les étapes du développement des poupons sont des indications; b) documenter les exemples observés en vue de corroborer une opinion; c) communiquer les observations à l'équipe; d) suivre les protocoles établis pour communiquer des préoccupations à la famille : <ul style="list-style-type: none"> • faire preuve de sensibilité et utiliser des termes appropriés; • suggérer une évaluation plus approfondie, le cas échéant; • éviter de poser un diagnostic; e) aider les familles à trouver les ressources appropriées, et les soutenir dans cette démarche.
<p>Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Degré d'importance : <i>extrêmement important</i> • Fréquence : <i>au besoin</i> • Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : <i>2 répétitions</i> 	

Tâche A.2**Élaborer, mettre en œuvre et évaluer la planification****Énoncé de contexte :**

De concert avec les familles, les éducatrices à l'enfance font des recherches pour élaborer et mettre en œuvre une planification qui répond aux besoins développementaux des poupons confiés à leur milieu de garde, selon les catégories d'âges et les stades de développement des enfants avec lesquels elles travaillent. Elles utilisent une variété de méthodes et de techniques d'observation pour noter les progrès réalisés par chacun des poupons dans les différents domaines du développement de l'enfant.

Les sous-tâches suivantes de la tâche A.2 ont été améliorées pour la garde des poupons et sont détaillées aux pages 18 à 24 :

A.2.3 : Élaborer une planification pour les poupons

A.2.10 : Mettre en œuvre la planification pour les poupons

A.2.11 : Évaluer la planification pour les poupons

Sous-tâche A.2.3

ÉLABORER UNE PLANIFICATION POUR LES POUpons

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les théories sur le développement de l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> • les principes de l'apprentissage des poupons (p. ex., utilisation du jeu, routines lorsqu'on dispense des soins, interactions et communication, développement des relations); • les principes de la planification (p. ex., soins de base, petits groupes, continuité, soins personnalisés, continuité culturelle, inclusion); 2) la recherche sur le développement du cerveau et les théories relatives au développement des poupons; 3) les relations entre les différents domaines du développement des poupons, les différents types d'intelligence; 4) les étapes du développement des poupons et les variations possibles; 5) les formes de diversité familiale; 6) les activités favorisant le développement, en vue d'améliorer les capacités des poupons; 7) les théories relatives à l'attachement; 8) les théories sur les tempéraments; 9) la réglementation connexe (p. ex., politiques et directives en matière de sécurité), normes de pratique, normes de qualité et exigences relatives au permis; 10) les valeurs, politiques et procédures organisationnelles; 11) les principes pour l'établissement d'un environnement propice au développement; 12) les principes d'équité en vue de soutenir la pleine participation de chaque poupon. 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) élaborer une planification en fonction : <ul style="list-style-type: none"> • des observations; • des besoins des poupons sur le plan développemental, de leurs intérêts et de leur potentiel unique, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - utiliser les routines destinées à donner des soins aux poupons (p. ex., alimentation, changement de couche, sieste, périodes de transition), afin de favoriser leur apprentissage; - offrir aux poupons immobiles des activités intérieures et extérieures basées sur le jeu (p. ex., crécelles, jouets à manipuler, jeu de coucou, balançoires, carrés de sable, balles); • de l'environnement physique et social immédiat (voisins et leurs animaux de compagnie, parc, caserne de pompiers, activités de quartier); • des ressources de la communauté; b) aménager les lieux de façon à soutenir l'apprentissage et le développement des poupons; c) trouver des ressources et du matériel qui répondront aux intérêts et aux besoins des poupons; d) aménager pour les activités un environnement physique sécuritaire; e) élaborer la planification en tenant compte de l'âge et des besoins développementaux des poupons fréquentant le service de garde, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • créer des relations et des liens à la faveur d'interactions (p. ex., se parler à soi-même, langage en parallèle, développement du langage et de la communication);

- offrir aux poupons mobiles des activités intérieures et extérieures basées sur le jeu (p. ex., téléphones, jouets à pousser, jouets à empiler, glissoire);
 - utiliser les transitions pour favoriser le développement (p. ex., utilisation d'une chanson comme rituel, répétition de règles et de consignes, tâches pour encourager les poupons à participer);
 - refléter la diversité culturelle, et l'intégrer à tous les aspects du service de garde, de la planification et des activités;
 - tenir compte des exigences en matière d'inclusion (p. ex., accessibilité de l'environnement, matériel et signalisation);
- f) créer des liens affectifs avec le poupon en fonction de ses besoins sur les plans social et affectif;
- g) préparer par écrit un plan qui décrit les activités;
- h) afficher le plan et évaluer les progrès réalisés;
- i) échanger l'information et faire part de ses observations quotidiennes au sujet des poupons (p. ex., alimentation, phases du sommeil, jeu);
- j) maintenir les ratios pour le service de garde, planifier les activités de façon à se conformer aux exigences;
- k) collaborer avec les parents lorsqu'on élabore des plans personnalisés pour les poupons :
- respecter les attentes des parents à l'endroit de leur poupon et y répondre;
 - présenter aux parents un système de communication;
 - rapporter aux parents les progrès de leur poupon.

Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :

- Degré d'importance : *très important*
- Fréquence : *au besoin*
- Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : *attentes relatives à l'emploi*

Sous-tâche A.2.10

METTRE EN ŒUVRE LA PLANIFICATION POUR LES POUpons

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les théories sur le développement de l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> • les principes de l'apprentissage des poupons (p. ex., utilisation du jeu, routines lorsqu'on dispense des soins, interactions et communication, développement des relations); • les principes de la planification (p. ex., soins de base, petits groupes, continuité, soins personnalisés, continuité culturelle, inclusion); 2) la recherche sur le développement du cerveau et les théories relatives au développement des poupons; 3) les relations entre les différents domaines du développement des poupons, les différents types d'intelligence; 4) les étapes du développement des poupons et les variations possibles; 5) la réglementation connexe (p. ex., politiques et directives en matière de sécurité), les normes de pratique, les normes de qualité et les exigences relatives au permis; 6) les valeurs, politiques et procédures organisationnelles; 7) les méthodes d'évaluation de la planification (p. ex., pratiques exemplaires, normes de qualité); 8) la définition de l'apprentissage, le processus d'apprentissage et les stratégies qui facilitent l'apprentissage; 9) les principes d'équité en vue de soutenir la pleine participation de chaque poupon; 10) les stratégies et les méthodes d'analyse de l'évaluation en vue d'améliorer et d'enrichir la planification; 11) la pratique réflexive. 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) aménager les lieux et préparer le matériel : <ul style="list-style-type: none"> • veiller à ce qu'on dispose d'une quantité suffisante de fournitures (p. ex., jouets en double); • respecter les directives, politiques et pratiques en matière de sécurité; b) promouvoir des activités qui répondent aux besoins de tous les poupons (p. ex., planifier en tenant compte de la diversité); c) permettre aux poupons d'explorer leur environnement, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • placer les poupons dans des positions corporelles qu'ils peuvent conserver (p. ex., à plat ventre, assis par terre en étant soutenus par un oreiller, à quatre pattes, debout); d) utiliser diverses stratégies d'enseignement ou d'instruction qui favorisent l'apprentissage durant le jeu et les activités en petits groupes, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • donner aux poupons qui ne parlent pas le temps de réagir; • encourager la communication non verbale (p. ex., langage gestuel); e) respecter les choix faits par les poupons : <ul style="list-style-type: none"> • faire preuve de souplesse en modifiant l'horaire de façon à répondre aux besoins des poupons (p. ex., sieste, alimentation, changement de couche); • permettre d'utiliser le matériel à d'autres fins que celles prévues; • permettre aux poupons de répéter une activité aussi souvent qu'ils le désirent; • prolonger les périodes de jeu lorsque les poupons y sont engagés;

	<ul style="list-style-type: none"> • introduire d'autres activités ou des activités nouvelles ainsi que des périodes de jeu lorsque les poupons montrent des signes de désintérêt ou d'ennui; • accepter qu'un poupon puisse faire une activité différente des autres; • montrer de la patience devant les hésitations, les erreurs, la frustration et les demandes de répéter les activités; • permettre des choix non stéréotypés (p. ex., garçons jouant avec des poupées, filles jouant avec des camions); <p>f) aider les poupons à prendre davantage conscience de leurs actions et de leurs capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • durant les activités de jeu du poupon, décrire son environnement, ses explorations, ses actions, ses capacités particulières et ses succès (p. ex., en se parlant à soi-même, en utilisant le langage en parallèle); • décrire les difficultés ou problèmes rencontrés par le poupon et sa quête de solutions; • décrire les relations interpersonnelles qui s'établissent durant le jeu et les activités; • souligner dès qu'ils se produisent les exemples de coopération, d'aide ou d'empathie entre les poupons; <p>g) adapter la planification aux événements imprévus, aux conditions météorologiques, à l'absence de certains poupons, à l'humeur et au tempérament des poupons, à la présence d'un nouveau venu (p. ex., stagiaire, observateur, parent, bénévole);</p> <p>h) maintenir pour chaque poupon les périodes de jeu, les périodes de transition et les routines (p. ex., routines pour donner des soins) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour assurer une prévisibilité; • pour qu'on réponde aux besoins individuels; <p>i) contrôler l'environnement, le matériel et les activités pour préserver la sécurité des poupons, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ranger le matériel pour qu'il ne traîne pas par terre et que les poupons puissent trouver les objets à leur place habituelle;
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> • surveiller les poupons pour s'assurer que les activités sont entreprises de façon sécuritaire; • nettoyer quotidiennement l'équipement, spécialement les objets qui se retrouvent souvent dans la bouche des poupons; <p>j) documenter les observations (p. ex., histoires d'apprentissage, échantillons du langage, dessins des poupons, écriture émergente);</p> <p>k) renseigner les parents ou tuteurs au sujet des progrès et du développement de leur poupon (p. ex., rapports de vive voix, journal, histoires d'apprentissage, albums, photos);</p> <p>l) respecter les exigences en matière de réglementation et de permis (p. ex., maintenir les ratios éducatrice/poupons).</p>
<p>Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Degré d'importance : <i>très important</i> • Fréquence : <i>constamment</i> • Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : <i>3 répétitions</i> 	

Sous-tâche A.2.11

ÉVALUER LA PLANIFICATION POUR LES POUpons

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les théories sur le développement de l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> • les principes de l'apprentissage des poupons (p. ex., utilisation du jeu, routines lorsqu'on dispense des soins, interactions et communication, développement des relations); • les principes de la planification (p. ex., soins de base, petits groupes, continuité, soins personnalisés, continuité culturelle, inclusion); 2) la recherche sur le développement du cerveau et les théories relatives au développement des poupons; 3) les relations entre les différents domaines du développement des poupons, les différents types d'intelligence; 4) les étapes du développement des poupons et les variations possibles; 5) les théories et approches relatives à la diversité culturelle; 6) les activités favorisant le développement; 7) les directives, politiques et pratiques en matière de sécurité; 8) les méthodes d'évaluation de la planification (p. ex., pratique réflexive) pour améliorer et enrichir la planification. 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) observer et interpréter : <ul style="list-style-type: none"> • la participation des poupons aux activités, grâce à leur expression verbale et non verbale; b) discerner si une activité répond aux besoins de chaque poupon : <ul style="list-style-type: none"> • développement physique; • développement affectif; • développement social; • développement du langage; • développement cognitif; • développement sexuel; c) utiliser la pratique réflexive; d) demander la rétroaction des parents et en tenir compte; e) demander les opinions de l'équipe et en tenir compte; f) demander une rétroaction aux poupons et en tenir compte; g) vérifier si la planification est conforme aux lignes directrices et aux normes de qualité; h) passer en revue la documentation afin de présenter des conclusions pertinentes dans des observations écrites et dans des discussions; i) faire des liens entre le comportement observé et les observations écrites et les discussions; j) modifier la planification en fonction des observations sur les progrès des poupons en matière de développement.

Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :

- Degré d'importance : *très important*
- Fréquence : *régulièrement*
- Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : *3 répétitions*

Tâche A.3

Favoriser le développement global de tous les poupons

Énoncé de contexte :

Les éducatrices à l'enfance reconnaissent, favorisent et soutiennent l'apprentissage général et le développement global des poupons. Elles établissent avec les poupons des relations basées sur la confiance, et tiennent des dossiers sur l'apprentissage et le développement afin de documenter le développement de chaque poupon.

La sous-tâche suivante de la tâche A.3 a été améliorée pour la garde des poupons et est détaillée aux pages 26 et 27 :

A.3.1 : Établir des relations constructives avec les poupons

Sous-tâche A.3.1

ÉTABLIR DES RELATIONS CONSTRUCTIVES AVEC LES POUPONS

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les théories sur le développement de l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> • les principes de l'apprentissage des poupons (p. ex., utilisation du jeu, routines lorsqu'on dispense des soins, interactions et communication, développement des relations); • les principes de la planification (p. ex., soins de base, petits groupes, continuité, soins personnalisés, continuité culturelle, inclusion); 2) les théories relatives à l'attachement; 3) les relations des poupons avec leurs parents; 4) le point de vue des parents (p. ex., anxiété de séparation); 5) les façons de communiquer efficacement; 6) diverses approches. 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) aider les poupons durant les transitions majeures (p. ex., entrée au service de garde, changement de groupe), afin de favoriser des liens sécurisants : <ul style="list-style-type: none"> • favoriser de brèves visites et l'accompagnement du parent ou du tuteur lorsque les poupons entrent au service de garde; • accompagner les poupons qui font la transition vers le groupe des trottineurs (p. ex., collations avec les trottineurs); • susciter la participation graduelle; • valider les sentiments du poupon (p. ex., peur, curiosité); • suivre des rituels positifs pour dire au revoir; b) faire preuve d'empathie envers les poupons; c) pratiquer l'écoute active; d) communiquer avec les poupons durant les routines quotidiennes (p. ex., alimentation, changement de couche, sieste, transitions) afin d'établir des liens avec eux; e) communiquer de façon respectueuse (p. ex., langage positif, ton de voix, positionnement au niveau du poupon, langage corporel); f) donner aux poupons des occasions de vivre des réussites; g) réagir aux signaux du poupon (p. ex., verbaux et non verbaux); h) encourager les poupons à s'affirmer (p. ex., faire des choix, résoudre des problèmes, prendre des décisions);

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> i) offrir réconfort et soutien; j) faire preuve de constance dans ses comportements et appliquer les conséquences de façon uniforme; k) établir avec le poupon un lien de confiance (p. ex., pour lui enseigner le respect de lui-même; pour susciter l'attachement; et pour lui donner un sentiment de sécurité, la conscience de soi et un sentiment d'appartenance); l) documenter les observations à l'aide de diverses méthodes (p. ex., notes, photos, vidéos). |
|--|--|

Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :

- Degré d'importance : *extrêmement important*
- Fréquence : *constamment*
- Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : *2 à 3 répétitions*

Tâche A.4**Répondre aux besoins en matière de santé, de bien-être et de sécurité****Énoncé de contexte :**

Les éducatrices à l'enfance aménagent et entretiennent un environnement et du matériel qui favorisent la santé, le bien-être et la sécurité de tous les poupons. Elles suivent une variété de procédures en matière de santé et de sécurité, et se conforment aux normes de qualité ainsi qu'à la législation et à la réglementation en vigueur pour des milieux sains et sécuritaires.

Les sous-tâches suivantes de la tâche A.4 ont été améliorées pour la garde des poupons et sont détaillées aux pages 34 à 39 :

A.4.3: Mettre en œuvre les mesures préventives pour la santé et la sécurité

A.4.11: Promouvoir de saines habitudes de vie pour les poupons

Sous-tâche A.4.3

METTRE EN OEUVRE LES MESURES PRÉVENTIVES POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les règlements relatifs au nettoyage et à la désinfection; 2) les maladies contagieuses et les politiques de l'organisation; 3) les précautions universelles (p. ex., lavage des mains, procédures en cas de contact avec des liquides organiques, utilisation d'écran solaire et de répulsif à insectes; position des poupons pour dormir); 4) les ressources professionnelles (p. ex., livres, publications, sites Internet réputés), les normes et pratiques de qualité; 5) les pratiques sécuritaires pour les aliments. 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) nettoyer et désinfecter fréquemment les articles personnels (p. ex., sucres, bouteilles, couvertures); b) fournir des espaces d'entreposage sécuritaires et séparés pour les articles personnels; c) s'assurer que l'endroit utilisé pour le changement des couches sert uniquement à cette fin, et qu'on suit les directives adéquates pour la désinfection; d) suivre les procédures universelles pour le lavage et la désinfection des mains; e) reconnaître les signes des différentes maladies contagieuses; f) aviser les parents, les familles et le ministère de la Santé en cas d'éclosion d'une maladie contagieuse, selon ce qui est exigé; g) mettre en place une politique d'exclusion, le cas échéant; h) vérifier quotidiennement la santé de chaque poupon; i) prendre des précautions pour limiter l'exposition au soleil : <ul style="list-style-type: none"> • s'assurer que les poupons portent un chapeau de soleil durant les mois d'été; • protéger les poupons de moins de 12 mois contre les rayons directs du soleil; • avec la permission des parents, appliquer sur la peau dénudée un écran solaire ayant un facteur de protection solaire (FPS) de 30, en évitant la région de la bouche et des yeux;

	<ul style="list-style-type: none"> • suivre les recommandations d'Environnement Canada pour protéger les poupons contre les rayons ultraviolets du soleil (p. ex., appliquer au poupon un écran solaire s'il reste à l'extérieur pendant plus de 30 minutes, lorsque l'indice UV est de 3 à 5); <p>j) avec la permission des parents, prendre des précautions pour prévenir les piqûres des insectes en suivant les recommandations de Santé Canada relativement à l'application d'un insectifuge :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur les poupons de 6 mois ou moins, ne pas appliquer d'insectifuge contenant du DEET; • pour les enfants de 6 mois à 2 ans, une seule application par jour d'insectifuge ayant une concentration maximale de 10 % en DEET; • éviter la figure et les mains; • utiliser avec modération; <p>k) faire prendre aux poupons une position sécuritaire pour le sommeil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dodo sur le dos, et sur le ventre pour jouer; • placer les poupons de moins de 6 mois sur le dos; • placer les poupons plus âgés sur le dos ou sur le côté; • ne placer les poupons sur le ventre que lors de situations spéciales et sur les conseils d'un pédiatre; <p>l) reconnaître l'influence de sa santé personnelle sur le bien-être du poupon.</p>
--	---

Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :

- Degré d'importance : *crucial*
- Fréquence : *constamment*
- Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : *attentes relatives à l'emploi*

Sous-tâche A.4.11

PROMOUVOIR DE SAINES HABITUDES DE VIE POUR LES POUPONS

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les techniques de relaxation; 2) les ouvrages spécialisés et les normes de qualité; 3) les mesures d'hygiène; 4) les stratégies pour la santé des poupons; 5) les conditions météorologiques qui favorisent, limitent ou réduisent les activités extérieures (p. ex., températures extrêmes, qualité de l'air, humidité, exposition aux UV, pluie et neige abondantes); 6) les conditions météorologiques (températures et phénomènes météorologiques extrêmes) qui ne permettent pas d'exposer aux conditions extérieures les poupons immobiles; 7) la situation familiale et personnelle de chaque poupon. 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) promouvoir de bonnes habitudes d'hygiène et donner l'exemple à cet égard; b) promouvoir l'exercice physique et donner l'exemple à cet égard; c) promouvoir de saines habitudes alimentaires et donner l'exemple à cet égard; d) promouvoir la nécessité d'un sommeil adéquat et d'un horaire incluant des siestes; e) promouvoir la santé physique et mentale des poupons; f) aider les poupons à développer des techniques de relaxation (p. ex., utiliser des articles personnels tels que des couvertures, des sucres et des photos); g) collaborer avec d'autres professionnels et avec des organismes en vue d'améliorer la santé des personnes qui fréquentent le service de garde; h) offrir tous les jours la possibilité de faire des activités extérieures, si la planification le permet; i) vérifier les pieds et les mains des poupons pour déterminer leur température corporelle; j) aider les parents à maintenir une vie familiale équilibrée qui assurera un milieu sain pour leurs enfants.
<p>Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Degré d'importance : <i>très important</i> • Fréquence : <i>constamment</i> • Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : <i>1 jour</i> 	

Tâche A.5**Comblent les besoins nutritionnels des poupons****Énoncé de contexte :**

Les éducatrices à l'enfance peuvent planifier et offrir des collations et des repas nutritifs, et faire la promotion de saines habitudes alimentaires pour les poupons, tout en donnant l'exemple à cet égard. Elles peuvent être chargées de la préparation des aliments et de la nutrition de poupons d'âges variés et qui ont différents besoins alimentaires dont il faut tenir compte. Les éducatrices à l'enfance prennent les précautions nécessaires à la santé et à la sécurité, et suivent les pratiques sécuritaires de manipulation des aliments pour préparer et servir les repas.

Les sous-tâches suivantes de la tâche A.5 ont été améliorées pour la garde des poupons et sont détaillées aux pages 34 à 39 :

A.5.1 : Planifier et offrir aux poupons des repas et des collations qui sont nutritifs

A.5.2 : Préparer et offrir les aliments aux poupons

A.5.3 : Promouvoir une saine alimentation pour les poupons

Sous-tâche A.5.1

PLANIFIER ET OFFRIR AUX POUpons DES REPAS ET DES COLLATIONS QUI SONT NUTRITIFS

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les recommandations de Santé Canada, de la Société canadienne de pédiatrie, et de l'association professionnelle des Diététistes du Canada; 2) les lois et règlements sur la santé publique; 3) les techniques de cuisson et les pratiques sécuritaires pour la manipulation des aliments; 4) la valeur nutritive des différents types d'aliments; 5) les besoins nutritionnels pour favoriser le développement, et les préférences des poupons; 6) les pratiques culturelles et religieuses relatives à l'alimentation; 7) les régimes végétarien et végétalien. 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) démontrer un intérêt pour des types d'aliments variés et nutritifs, et les offrir aux poupons; b) suivre les recommandations de Santé Canada, de la Société canadienne de pédiatrie, et de l'association professionnelle des Diététistes du Canada : <ul style="list-style-type: none"> • vers l'âge de 6 mois, servir des aliments qui contiennent du fer comme premiers aliments; • offrir de l'eau plutôt que du jus aux poupons non nourris au sein qui mangent des aliments solides; • de 9 à 12 mois, introduire du lait de vache entier et pasteurisé si le poupon n'est pas nourri au sein ou s'il est partiellement sevré; • éviter le lait écrémé ou partiellement écrémé, ainsi que les boissons à base de soja ou de riz et les autres boissons végétariennes; • pour les poupons de 12 mois ou moins, ne pas utiliser d'aliments contenant du miel ou des œufs crus; • jusqu'à l'âge de 24 mois, utiliser seulement des jus de fruit purs à 100 % et ne pas donner plus de 120 à 180 ml de jus par jour aux poupons; c) élaborer et préparer des repas équilibrés; d) promouvoir des activités culinaires avec les poupons; e) adapter les menus et les repas au groupe d'âge, à la culture, aux besoins et à la grosseur des portions; f) respecter les restrictions alimentaires (p. ex., allergies, intolérances, restrictions médicales, régimes végétariens ou végétaliens);

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> g) respecter les pratiques alimentaires des familles et en tenir compte; h) intégrer des pratiques culturelles en matière de nutrition, et tenir compte des restrictions culturelles et religieuses; i) suivre les principes et les règles concernant la sécurité des aliments. |
|--|---|

Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :

- Degré d'importance : *crucial*
- Fréquence : *régulièrement*
- Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : *1 semaine*

Sous-tâche A.5.2

PRÉPARER ET OFFRIR LES ALIMENTS AUX POUPONS

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les politiques et procédures de l'organisation; 2) les lois sur la santé publique et les règlements concernant les services de garde à l'enfance; 3) les techniques de préparation des aliments (p. ex., préparations pour les nourrissons); 4) la valeur nutritive des différents types d'aliments; 5) les mesures de sécurité; 6) les procédures pour donner le biberon aux poupons. 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) respecter ce qui est prévu par les parents quant à l'alimentation, y compris en ce qui a trait aux préparations pour les nourrissons, à l'allaitement, à l'introduction d'aliments solides (p. ex., savoir qu'il peut se produire des réactions allergiques); b) informer les parents au sujet de l'alimentation saine; c) adapter les menus et les repas au stade de développement du poupon; d) prêter attention aux restrictions alimentaires (p. ex., allergies, intolérances); e) servir les aliments dans des conditions sécuritaires (p. ex., température du lait et des aliments; texture des aliments et grosseur des morceaux); f) préserver l'intégrité nutritive des aliments (p. ex., adopter de bonnes procédures pour cuire, préparer, réchauffer et entreposer les aliments); g) respecter le rythme biologique du poupon (c.-à-d., le nourrir selon sa faim); h) tenir ou contrôler le biberon, éviter de laisser le biberon aux poupons qui ne sont pas capables de le tenir eux-mêmes; i) reconnaître la différence entre la faim et les besoins émotionnels (p. ex., éviter d'utiliser la nourriture pour calmer les pleurs); j) favoriser le lien d'attachement avec le poupon en le nourrissant, en le tenant dans ses bras et en lui parlant; k) faciliter la transition entre l'allaitement ou le biberon et les aliments solides;

- | | |
|--|---|
| | <p>l) fournir aux poupons la possibilité de se nourrir eux-mêmes lorsqu'ils sont capables de s'asseoir sans aide;</p> <ul style="list-style-type: none"> • offrir des aliments sécuritaires, de grosseurs et de textures appropriées (p. ex., des morceaux de fruits et de légumes cuits et tendres, une rôtie, des cubes de fromage); • donner l'exemple de l'utilisation appropriée d'ustensiles, de vaisselle et de débarbouillettes; • intervenir si les poupons échangent des aliments ou des ustensiles; • intervenir si les poupons utilisent de façon inappropriée des objets au moment des repas (p. ex., laver le plancher avec leur débarbouillette, frapper un autre poupon avec un ustensile). |
|--|---|

Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :

- Degré d'importance : *crucial*
- Fréquence : *régulièrement*
- Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : *attentes relatives à l'emploi*

Sous-tâche A.5.3

PROMOUVOIR UNE SAINTE ALIMENTATION POUR LES POUPONS

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les recommandations de Santé Canada, de la Société canadienne de pédiatrie, et de l'association professionnelle des Diététistes du Canada; 2) les lois et règlements sur la santé publique; 3) les techniques de cuisson; 4) la valeur nutritive des différents types d'aliments; 5) les normes et pratiques de qualité; 6) les habitudes alimentaires et les problèmes relatifs à l'âge des poupons, à leur développement et à la diversité culturelle. 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) avoir une attitude positive et faire des interventions constructives (p. ex., respecter l'appétit du poupon, son rythme et ses goûts); b) développer des stratégies individualisées et constructives; c) promouvoir un milieu qui favorise une alimentation saine; d) suivre les recommandations de Santé Canada, de la Société canadienne de pédiatrie, et de l'association professionnelle des Diététistes du Canada (p. ex., concernant la grosseur des portions pour les poupons); e) donner aux parents les renseignements pertinents sur les choix alimentaires nutritifs et sains; f) tenir les parents informés au sujet des aliments consommés par leur poupon; g) appliquer les principes et les règles en matière de santé et de sécurité; h) faire de l'heure du repas une occasion d'apprentissage au sujet de l'alimentation saine; i) créer, à l'heure des repas, une atmosphère positive qui favorise un climat sain sur les plans social et affectif : <ul style="list-style-type: none"> • maintenir une ambiance calme; • fermer la radio et la télévision; • utiliser un rituel pour annoncer le moment de la collation ou du repas (p. ex., chanson, comptine); • donner des responsabilités aux poupons (jeter les papiers à la poubelle, aider à distribuer la nourriture au moment de la collation, etc.);

- tenir compte des désirs des poupons et de leurs actions les uns envers les autres;
 - donner l'exemple aux poupons de bonnes manières à table;
- j) incorporer la diversité en matière d'alimentation.

Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :

- Degré d'importance : *très important*
- Fréquence : *régulièrement*
- Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : *1 semaine*

Tâche B.2

Utiliser et entretenir les installations

Énoncé de contexte :

Les éducatrices à l'enfance aménagent et maintiennent, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, un environnement physique et un milieu d'apprentissage qui protègent la santé et la sécurité des poupons et des adultes, et favorisent leur bien-être. Les éducatrices à l'enfance procèdent à une rotation du matériel de jeu et de l'équipement, à l'intérieur comme à l'extérieur; elles tiennent à jour l'inventaire de l'équipement et du matériel, et contrôlent régulièrement la sécurité de l'environnement et du matériel.

La sous-tâche suivante de la tâche B.2 a été améliorée pour la garde des poupons et est détaillée à la page 42 :

B.2.3 : Contrôler la propreté et l'hygiène de toutes les zones utilisées par les poupons

Sous-tâche B.2.3

CONTRÔLER LA PROPRETÉ ET L'HYGIÈNE DE TOUTES LES ZONES UTILISÉES PAR LES POUPONS

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les pratiques de nettoyage et de désinfection; 2) la réglementation et les exigences (p. ex., fédérales, provinciales ou territoriales, municipales, et la Loi sur la santé et la sécurité au travail); 3) les étapes du développement. 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) déceler les zones qui ont besoin d'être nettoyées (p. ex., planchers, tapis et ameublement recouvert de textiles, où les poupons rampent et jouent); b) suivre les normes de santé et d'hygiène émises par les gouvernements et les organismes responsables de la délivrance des permis (p. ex., désinfecter les tables à langer après chaque utilisation); c) contrôler et prévenir la propagation des maladies et infections contagieuses; d) vérifier le matériel de jeu et l'équipement pour s'assurer qu'ils sont propres et désinfectés; e) utiliser un système pour recueillir et désinfecter les jouets que les poupons portent à leur bouche (p. ex., un seau pour recueillir ces objets); f) nettoyer souvent tous les jouets et toutes les surfaces des aires réservées aux poupons (p. ex., tous les jouets que les poupons portent à leur bouche sont déposés dans le seau des articles à désinfecter; les tapis sont nettoyés plus souvent que dans les autres zones du service de garde); g) ranger de façon sécuritaire les substances dangereuses; h) lire et interpréter les modes d'emploi (étape par étape); i) suivre les procédures nécessaires en matière d'hygiène et de propreté (p. ex., politiques relatives aux chaussures); j) communiquer à l'équipe du service de garde les sources de préoccupation et les mesures prises.

Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :

- Degré d'importance : *extrêmement important*
- Fréquence : *au besoin*
- Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : *1 répétition*

Tâche E.4

Militer en faveur de la profession

Énoncé de contexte :

Les éducatrices à l'enfance qui donnent des soins aux poupons croient que l'apprentissage commence à la naissance. Elles élaborent, mettent en œuvre et évaluent une planification qui jette les bases d'un apprentissage durant toute la vie. Ces professionnelles s'efforcent d'éduquer les autres (p. ex., la communauté, les parents, d'autres éducateurs, les décideurs politiques et les bailleurs de fonds) au sujet de l'importance de l'apprentissage dès la petite enfance.

La sous-tâche suivante de la tâche E.4 a été améliorée pour la garde des poupons et est détaillée à la page 46 :

E.4.2 : Promouvoir la profession

Sous-tâche E.4.2

PROMOUVOIR LA PROFESSION

Connaissances de base requises :	Compétences et habiletés requises :
<p><i>Les éducatrices à l'enfance connaissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les données démographiques et les besoins de la communauté; 2) les plus récentes recherches sur l'apprentissage et le développement des poupons; 3) les associations et les ressources qui se consacrent spécifiquement aux soins aux poupons; 4) les exigences en matière de perfectionnement professionnel pour les soins aux poupons. 	<p><i>Les éducatrices à l'enfance sont capables de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) renforcer au sein de la profession les capacités de leadership; b) partager l'apprentissage et les connaissances; c) offrir des ressources et du matériel d'information; d) diffuser du matériel promotionnel (p. ex., circulaires, affiches); e) participer à des activités de sensibilisation; f) éduquer le secteur, la communauté, le gouvernement, les collègues, les parents ou tuteurs, et les stagiaires, au sujet de l'importance de l'éducation dès la prestation de soins aux poupons : <ul style="list-style-type: none"> • la valeur éducative du jeu; • l'intégration de l'éducation aux routines visant à dispenser des soins; • les relations entre les différents domaines du développement des poupons.
<p>Information contextuelle — cotes attribuées à la sous-tâche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Degré d'importance : <i>très important</i> • Fréquence : <i>constamment</i> • Temps nécessaire pour s'exécuter avec compétence : <i>2 à 3 mois</i> 	

REMERCIEMENTS

Le Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance exprime sa gratitude à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la présente publication.

Le Conseil sectoriel remercie, pour leur soutien et leurs conseils, les membres du comité directeur de l'initiative :

Karen Ohlson, présidente du comité directeur

Directrice générale
KIDS Inc.
Manitoba

Athina Basiliadis

Éducatrice à l'enfance
First Avenue Kindergarten & School Age Programs
Ontario

Cathy McCormack

Administratrice des programmes de la petite enfance
Développement de la petite enfance et programmes de maternelle
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard
Île-du-Prince-Édouard

Joanne Morris

Directrice générale
Service de garde à l'enfance du Collège de l'Atlantique Nord
Terre-Neuve-et-Labrador

Diane Tannahill

Coordonnatrice
Services de garde à l'enfance de l'Université de la Colombie-Britannique
Colombie-Britannique

Personnel du Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance :

Diana Carter, directrice générale
Kathryn Ohashi, gestionnaire de projets et finances
Samantha Peek, gestionnaire de projets et communications stratégiques
Meghan Bedour, coordonnatrice des communications
Connie Brigham, coordonnatrice de projets

Nous remercions tout spécialement les consultantes de l'initiative sur les Normes professionnelles, de **Grifone Consulting**; les consultantes du projet pilote (2010), de Future Learning; ainsi que les personnes suivantes qui ont représenté la profession :

Mojca Bas	Kidcorp. Inc	Terre-Neuve-et-Labrador
Christina Beauchamp	Dalhousie Parents' Day Care Centre	Ontario
Linda Benedict	Yellowknife Day Care Association	Territoires du Nord-Ouest
Roberta Brothers	Eastern Kings Early Learning Academy	Île-du-Prince-Édouard
Alma Crane-Hennessey	Centre de la Petite Enfance de McGill	Québec
Nadine Demery	Village Child Care Inc., site de Meadowood	Manitoba
Alfonsa Di Pasquale	Centre de la Petite Enfance de McGill	Québec
Kirsten Dore	Springboard Family Centre	Colombie-Britannique
Jennifer Duncan	Small Blessing	Nouveau-Brunswick
Michelle Fekkes	Schoolhouse Playcare	Ontario

Mélanie Gosselin	Le Petit Voilier	Nouvelle-Écosse
Kim Gravel	University Infant Toddler Centre	Alberta
Jimi Green	Ekwaamjigenong Children's Centre	Ontario
Wendy Hall	Jolly Giant Child Care	Colombie-Britannique
Mary Ann Haddad	Tache Community Day Care	Manitoba
Adelaide Leo	Pqusnaalhcw Child Care Centre	Colombie-Britannique
Caroline Kent	YMCA Vancouver	Colombie-Britannique
Darlene Kobe	Today's Family	Ontario
Brittany Lattie	Glenora Child Care Society	Alberta
Dawn McKinnon	Children's Choice Child Development	Saskatchewan
Mandy MacNevin-Reynolds	Milestones Early Childhood Development Centre	Île-du-Prince-Édouard
Leisha Mainville	Four C's Child Care Centre	Ontario
Kathleen McCuaig-Smith	Mawio'mi Child Care Centre, Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse, Campus Waterfront	Nouvelle-Écosse
Noella McMillan	UBC Child Care Services	Colombie-Britannique
Theresa Murray	Centre de la Petite Enfance de McGill	Québec
Kori Neufeld	Wee World Day Care Inc.	Manitoba
Sherry Olford	Campus Daycare Centre	Manitoba
Ketty Papadima	Glebe Parents Day Care	Ontario
Coreen Penny	Greenwood Military Family Resource Centre	Nouvelle-Écosse
Olivia Pierone	Children's Choice	Saskatchewan
Kat Pummel	A Child's P.L.A.C.E	Colombie-Britannique
Barbra Tasker	Teen Parent Centre	Territoire du Yukon
Jennifer Thomason	Preschool Centre	Nouveau-Brunswick
Brianne Thompson	Assiniboia Downs Children's Centre	Manitoba
Anna Sauvé	Glebe Parents Day Care	Ontario
Shanna Smith	Little People's Workshop, Dr. TA Brace Infant Center	Terre-Neuve-et-Labrador
Liliana Sulikowska-Klebek	Lil' Daycare	Saskatchewan
Pamela Wheaton	Service de garde du Collège de l'Atlantique Nord	Terre-Neuve-et-Labrador
Sandra Worsley-Reid	Schoolhouse Playcare	Ontario